

MODIFICATION AU BACCALAURÉAT EN SCIENCES SOCIALES (MAJEURE EN CRIMINOLOGIE) – OFFRE DE LA 2^E ANNÉE À L'UMCE ET À L'UMCS

R : CCJ-230508

« Sous réserve de l'obtention d'un budget de fonctionnement sur trois ans, que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil de l'Université que la deuxième année du Baccalauréat en sciences sociales (majeure en criminologie) soit offerte au campus d'Edmundston et de Shippagan, et ce, à partir du 1^{er} juillet 2023. »

Vote : unanime

Proposition au Conseil de l'Université

« Que le Conseil de l'Université accepte que la deuxième année du Baccalauréat en sciences sociales (majeure en criminologie) soit offerte au campus d'Edmundston et de Shippagan, et ce, à partir du 1^{er} juillet 2023. »

 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le 27 janvier 2023

UNIVERSITÉ DE MONCTON


 UNIVERSITÉ DE MONCTON
 CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

 Registrariat

Le 17 novembre 2022

Université de Moncton

 Reçu au
 Bureau du VRER
 le 17 novembre 2022

PAR COURRIEL

Le 17 novembre 2022

 Monsieur Gilles Roy
 Président
 Comité des programmes
 Université de Moncton

**Objet : Modification du B. Sc. soc. (majeure en criminologie) :
offre de la 2^e année à l'UMCE et à l'UMCS**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à la modification du **B. Sc. soc. (majeure en criminologie)**. À la demande de l'UMCE et de l'UMCS, il est proposé que la 2^e année du programme de criminologie soit offerte dans les campus d'Edmundston et de Shippagan. À cet effet, un comité réseau composé de représentantes et de représentants des trois campus a été constitué pour se pencher sur la question et sur la collaboration entre les campus. Le comité réseau est composé de Pierrette Fortin et Sylvie Morin (UMCE); de Véronique Chadillon-Farinacci, Hesam Esfahani, Madeline Lamboley, Matthieu LeBlanc, Marie-Andrée Pelland (UMCM); puis d'Yves Bourgeois et Pierre Philippe Ferguson (UMCS).

Dans les discussions tenues à l'été et à l'automne 2022 (rencontres du 30 août et du 17 octobre 2022), les membres du comité ont été unanimes à reconnaître le bien-fondé de la demande soumise par l'UMCE et l'UMCS et se sont engagés à collaborer dans un esprit de partenariat. Comme l'expliquent la doyenne des Études de l'UMCE et le doyen des Études de l'UMCS dans leur lettre conjointe du 18 octobre 2022, il va de soi que l'offre de la 2^e année en criminologie obligera l'UMCE et l'UMCS à bonifier leur programmation en criminologie; cela dit, diverses collaborations sont possibles entre les trois campus (partage de cours, activités communes, etc.). L'Assemblée du Département de sociologie et de criminologie, à sa réunion du 21 octobre 2022, a adopté à l'unanimité une résolution pour appuyer la demande de l'UMCE et de l'UMCS. L'Assemblée est d'avis que l'offre des deux premières années du programme dans les campus du nord incitera les étudiantes et étudiants à compléter leur programme à l'UMCM plutôt que de se diriger vers le Québec ou l'Ontario. Dans l'ensemble, la demande est très bien accueillie par l'Assemblée.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre conjointe signée par la doyenne des Études de l'UMCE, Pierrette Fortin, et le doyen des Études de l'UMCS, Yves Bourgeois, ainsi qu'une copie de la lettre d'appui de l'Assemblée du Département de sociologie et de criminologie. L'ajout de la deuxième année du programme à l'UMCE et à l'UMCS a été recommandé par

les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 16 novembre 2022. Voici la résolution adoptée en ce sens :

- Le Conseil recommande que la 2^e année du programme de B. Sc. soc. (majeure en criminologie) soit offerte aux campus de l'UMCE et de l'UMCS à partir du 1^{er} juillet 2023. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

p. j. CPR-10 (3 [1 pour chacun des profils])



Mardi 18 octobre 2022

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Madame Marie-Andrée Pelland
Directrice du département de sociologie et de
criminologie
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Objet : Demande de l'UMCE et de l'UMCS d'offrir la deuxième année du baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie)

Monsieur Thibault, Madame Pelland,

Après discussion avec le vice-doyen, Matthieu LeBlanc, et la directrice du département de sociologie et de criminologie, Marie-Andrée Pelland, le campus d'Edmundston (UMCE) et le campus de Shippagan (UMCS) font une demande conjointe d'offrir la deuxième année du baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie).

Pour être en mesure d'offrir la deuxième année de ce programme, l'UMCE et l'UMCS devront ajouter 4 cours en criminologie à leur programmation, soit 3 cours obligatoires et 1 cours à option, le quatrième cours obligatoire étant déjà offert. Des rencontres ont eu lieu le mardi 30 août et le lundi 17 octobre pour discuter de différentes collaborations possibles pour concrétiser cette offre de nouveaux cours à l'UMCE et l'UMCS. Différentes pistes ont été identifiées : partage de plans de cours, offre de cours partagés sur 2 ou 3 campus, partage de contenus entre professeures et professeurs, activités académiques communes dans certains cours et création d'un comité réseau.

Les représentantes et représentants des trois campus ont pris un engagement de poursuivre les discussions pour formaliser ces collaborations au cours de la prochaine année. Nous sommes donc confiants que l'offre de la deuxième année de ce programme pourra se faire en toute collaboration au plus grand bénéfice de la clientèle étudiante.

Je vous prie de recevoir, Monsieur et Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierrette Fortin".

Pierrette Fortin
Doyenne des études, UMCE

A handwritten signature in black ink that reads "Yves Bourgeois".

Yves Bourgeois
Doyen des études, UMCS

Moncton, le 21 octobre 2022

Monsieur Jean-François Thibault Doyen Faculté des arts et des sciences sociales Université de Moncton Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9	Pierrette Fortin Doyenne des études, UMCE Décanat des études Université de Moncton Edmundston E3V 2S8	Yves Bourgeois Doyen des études UMCS Décanat des études Université de Moncton Shippagan E8S 1P6
--	--	--

**Objet : Appui de la demande de l'UMCE et de l'UMCS d'offrir la deuxième année du baccalauréat
ès sciences sociales (majeure en criminologie)**

Monsieur Thibault,
Madame Fortin,
M. Bourgeois,

L'assemblée départementale de sociologie et de criminologie appuie à l'unanimité la demande des campus d'Edmundston et de Shippagan d'offrir la deuxième année du baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie). La décision a été prise lors de sa rencontre du 21 octobre 2022. Devant l'absence d'un UARD de criminologie, l'Assemblée départementale soutient la création d'un comité de collaboration entre le département, le décanat et les campus d'Edmundston et de Shippagan. Les rencontres du 30 août et du 17 octobre 2022 permettent de constater l'ouverture des trois campus à mettre en place une stratégie de collaboration qui permet l'offre de cours avec une base commune dans chacun des campus afin de consolider les savoirs criminologiques acquis par les étudiantes et les étudiants. Ces rencontres permettent également de comprendre la volonté à long terme d'offrir des cours qui reflètent les réalités criminologiques des trois régions francophones.

Le département de sociologie et de criminologie constate également que l'offre des deux premières années du programme de majeure dans les campus d'Edmundston et de Shippagan pourra être bénéfique pour les inscriptions en 3^e et 4^e année au campus de Moncton. En effet, la présence de ce programme pourra convaincre des étudiantes et des étudiants de ces régions de faire leurs études chez nous et non dans une université québécoise. De plus, la présence des deux années du programme de criminologie pourra également contribuer à faire connaître la profession dans ces régions.

Le département de sociologie appuie donc l'offre des deux premières années du programme du baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie) et accepte de contribuer au développement d'un mode de collaboration entre les trois campus dans l'offre de ce programme.

Je vous prie d'agréer Madame la Doyenne, Messieurs les Doyens, l'expression de mes sentiments respectueux.



Marie-Andrée Pelland Ph.D. criminologie
Directrice du Département de sociologie et de criminologie
Professeure agrégée
Université de Moncton
Tél. : 506-858-4000 poste 4120

c.c. Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales

Formulaire CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie – profil régulier)
- 1.2 Unité responsable : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Diplôme accordé : B. Sc. Soc. (majeure en criminologie)
- 1.4 Durée du programme : 4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme :
- | | |
|------------|----------------------------|
| Edmundston | 2 premières années* |
| Moncton | 4 années |
| Shippagan | 2 premières années* |
- *Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : **1^{er} juillet 2023**

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

La majeure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances approfondies sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet donc l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiants qui le désirent soit à poursuivre leurs études au second cycle, soit à poursuivre une carrière dans une institution ou milieu lié au phénomène criminel.

Le Profil régulier a pour objectif de permettre l'acquisition d'une solide formation théorique.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies pédagogiques proposées pour la majeure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "

- Condition “ D ”
- Autres exigences particulières (s’il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; x exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
Cours de la discipline principale	48 CR.
Obligatoires	21 CR.
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3
CRIM2001 - Justice criminelle	3
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3
CRIM2025 - Théories intervention crim	3
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3
<i>Cours à option</i>	<i>27 CR.</i>
Choisir 27 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000 et 24 crédits de cours de niveau 3000 et 4000 (à l'exception des cours CRIM4001 et CRIM4026).	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	18 CR.
Obligatoires	3 CR.
STAT2653 – Statistique descriptive	3
Cours à option	15 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2235 – Éthique	3
PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée	3
PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino	3
Choisir 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes : ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC ⁽¹⁾ .	
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
MINEURE	24 CR.
GLOBAL	120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : CRIM2001

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : CRIM1010.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2235 ou PHIL2236 ou PHIL3451.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽²⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031.

⁽¹⁾ Les cours choisis parmi l'ensemble des disciplines connexes doivent provenir d'un minimum de deux disciplines distinctes ainsi que d'une discipline autre que celle de la mineure.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Information nécessaire pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

3. Identification du programme

- 1.2 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie – profil appliqué)
- 1.2 Unité responsable : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.7 Diplôme accordé : B. Sc. Soc. (majeure en criminologie)
- 1.8 Durée du programme : 4 ans
- 1.9 Lieux où est offert le programme :
- | | |
|------------|----------------------------|
| Edmundston | 2 premières années* |
| Moncton | 4 années |
| Shippagan | 2 premières années* |
- *Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.10 Date d'entrée en vigueur : **1^{er} juillet 2023**

4. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

La majeure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances approfondies sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet donc l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiants qui le désirent soit à poursuivre leurs études au second cycle, soit à poursuivre une carrière dans une institution ou milieu lié au phénomène criminel.

Le *Profil appliqué* a pour but de mettre à l'épreuve les connaissances criminologiques et d'acquérir des compétences pratiques avec la réalisation d'un stage.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies pédagogiques proposées pour la majeure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

- Autres exigences du programme (s'il y a lieu) X

L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

Condition d'admission spécifique aux profils

Pour s'inscrire au *Profil appliqué* à la fin de la deuxième année d'étude, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,3 sur une échelle de 4,30 durant ses études universitaires (années 1 et 2 du programme). La moyenne de maintien pour ce profil est de 2,3 sur 4,3.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.

Cours de la discipline principale 48 CR.

Obligatoires 33 CR.

CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3
CRIM2001 - Justice criminelle	3
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3
CRIM2025 - Théories intervention en crim	3
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3
CRIM4001 – Stage intensif de criminologie	12

Cours à option 15 CR.

Choisir 15 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000 et 12 crédits de cours de niveau 3000 et 4000 (à l'exception de CRIM4026).

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 18 CR.

Obligatoires 3 CR.

STAT2653 – Statistique descriptive

Cours à option 15 CR.

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2235 – Éthique	3
PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée	3
PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino	3

Choisir 12 crédits de cours des disciplines connexes suivantes :

ACAD, ADCO, ADMN, ECON, ICOM, HIST, PHIL, PSYC, SCPO, SOCI, TSOC⁽¹⁾.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
MINEURE	24 CR.
GLOBAL	120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : CRIM2001

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : CRIM1010.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2235 ou PHIL2236 ou PHIL3451.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽²⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031.

⁽¹⁾ Les cours choisis parmi l'ensemble des disciplines connexes doivent provenir d'un minimum de deux disciplines distinctes ainsi que d'une discipline autre que celle de la mineure.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Information nécessaire pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Formulaire CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du répertoire

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

5. Identification du programme

- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie – profil avec distinction)
- 1.2 Unité responsable : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.11 Diplôme accordé : B. Sc. Soc. (majeure en criminologie)
- 1.12 Durée du programme : 4 ans
- 1.13 Lieux où est offert le programme :
- | | |
|------------|----------------------------|
| Edmundston | 2 premières années* |
| Moncton | 4 années |
| Shippagan | 2 premières années* |
- *Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.14 Date d'entrée en vigueur : **1^{er} juillet 2023**

6. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

La majeure en criminologie a pour objectif l'acquisition de connaissances approfondies sur les savoirs criminologiques. Elle a pour but de favoriser chez l'étudiant la compréhension et la critique du phénomène criminel. La pluridisciplinarité du programme permet donc l'acquisition de connaissances et le développement de compétences diversifiées qui préparent les étudiants qui le désirent soit à poursuivre leurs études au second cycle, soit à poursuivre une carrière dans une institution ou milieu lié au phénomène criminel.

Le *Profil avec distinction* permet d'acquérir une plus grande capacité de conceptualisation des connaissances criminologique, de développer et de mettre à l'épreuve leurs compétences à la recherche par la réalisation d'un projet de fin d'études.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les stratégies pédagogiques proposées pour la majeure en criminologie comprennent des cours magistraux, des conférences de professionnelles et de professionnels, l'utilisation d'un matériel audiovisuel pertinent, ainsi que des visites dans des institutions et organismes dont les mandats sont liés à la question criminelle. Le processus d'acquisition de connaissances et de compétences de l'étudiante ou de l'étudiant sera promu à travers la lecture et l'analyse de travaux empiriques et théoriques de langue française et anglaise, la rédaction de travaux de recherche et d'analyse de cas, la réalisation de projets d'équipe, de présentations orales ainsi que par le parachèvement d'un stage ou d'un projet de recherche.

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

Condition d'admission spécifique aux profils

Pour s'inscrire au *Profil avec distinction* à la fin de la deuxième année d'étude, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,8 sur une échelle de 4,30 durant ses études universitaires (années 1 et 2 du programme). La moyenne de maintien pour ce profil est de 2,8 sur 4,3.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
Cours de la discipline principale	60 CR.
Obligatoires	27 CR.
CRIM1000 - Introduction à la criminologie	3
CRIM1010 - Théories criminologiques I	3
CRIM2001 - Justice criminelle	3
CRIM2010 - Théories criminologiques II	3
CRIM2025 - Théories intervention crim	3
CRIM2203 – Méthodes qualitatives	3
CRIM3203 – Méthodes quantitatives	3
CRIM4026 – Projet de recherche	6
Choisir l'une des deux options suivantes :	
<u>Option I</u>	<u>33 CR.</u>
Cours obligatoire	12 CR.
CRIM4001– Stage intensif de criminologie	12
Cours à option	21 CR.
Choisir 21 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000, 18 crédits de cours de niveau 3000 et 4000.	
<u>Option II</u>	<u>33 CR.</u>
Choisir 33 crédits de la liste de cours à option de sigle CRIM, dont 3 crédits de niveau 2000 et 30 crédits de cours de niveau 3000 et 4000.	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	6 CR.
Obligatoires	3 CR.
STAT2653 – Statistique descriptive	

Cours à option	3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
PHIL2235 – Éthique	3
PHIL2236 – Intro à l'éthique appliquée	3
PHIL3451 – Enjeux éthiques en crimino	3
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
MINEURE	24 CR.
GLOBAL	120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

Formation générale

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG2.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : CRIM2001

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : CRIM1010.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : PHIL2235 ou PHIL2236 ou PHIL3451.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽¹⁾.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031.

⁽¹⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours

- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Information nécessaire pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route

Lundi 22 mai 2023

Dr Denis Prud'Homme
Recteur
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Monsieur Gabriel Cormier
Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Objet : Demande de l'UMCE et de l'UMCS d'offrir la deuxième année du baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie) – Impact budgétaire

Dr Prud'homme et Monsieur Cormier,

L'offre de la deuxième année du baccalauréat en criminologie à l'UMCE et l'UMCS implique l'ajout de 4 cours en criminologie à leur programmation, soit 3 cours obligatoires et 1 cours à option. Le quatrième cours obligatoire *CRIM2203 Méthodes qualitatives* est déjà offert dans ces deux campus, car il s'agit d'un cours double siglé avec le cours *SOCI2203 Méthodes qualitatives* qui est obligatoire dans le programme des *Années préparatoires en travail social*. Tous les autres cours qui devront être suivis par les étudiantes et les étudiants inscrits à la deuxième année de ce baccalauréat sont déjà prévus à la programmation habituelle des deux campus.

Des rencontres ont eu lieu le mardi 30 août 2022, le lundi 17 octobre 2022 et le jeudi 18 mai 2023 pour discuter de différentes collaborations possibles pour concrétiser cette offre de nouveaux cours à l'UMCE et l'UMCS. Dans le tableau ci-dessous, vous pourrez prendre connaissance de l'offre partagée de trois des quatre cours qui devront dorénavant être offerts sur les 3 campus advenant l'obtention de l'autorisation demandée :

Cours	Campus responsable de la livraison du cours
<i>CRIM2001 Justice criminelle</i>	L'UMCE offre le cours en mode à distance ou hybride à l'UMCS
<i>CRIM2010 Théorie criminelle II</i>	L'UMCS offre le cours en mode à distance ou hybride à l'UMCE
<i>CRIM2025 Théories intervention crim</i>	L'UMCM offre le cours en mode à distance ou hybride à l'UMCS et l'UMCE
Cours <i>CRIM</i> de niveau 2000 de la liste de cours à option	Offert en présentiel sur les 3 campus

Ainsi, au niveau budgétaire, l'offre de la deuxième année du baccalauréat en criminologie à l'UMCE et l'UMCS impliquera l'ajout de l'équivalent financier de deux nouveaux cours offerts par des chargées ou chargés de cours, soit environ 11 000 \$ par année par campus. À partir de l'automne 2024, nous estimons que nous devrions être en mesure de retenir un minimum de six étudiantes et étudiants par campus et par année dans ce programme, impliquant une somme d'environ 47 000 \$ de revenus pour chaque campus.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous en faire part.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierrette Fortin'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'P'.

Pierrette Fortin
Doyenne des études, UMCE